Avis favorable au projet de décret visant à proroger les formules d'accès illimité au cinéma jusqu'au 31 décembre 2023

Publié le 24 octobre 2022

L'Autorité de la concurrence émet un avis favorable au projet de décret visant à proroger les formules d'accès illimité au cinéma jusqu'au 31 décembre 2023. Elle invite cependant le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) à dresser un bilan concurrentiel de l'impact de cette prorogation dans les trois mois suivant son adoption.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 24 OCTOBRE 2022

L'Autorité de la concurrence émet un avis favorable au projet de décret visant à proroger les formules d'accès illimité au cinéma jusqu'au 31 décembre 2023.

Lire le communiqué